

# Edmond de Steiger : président de la Société de la Croix-Rouge suisse

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **16 (1908)**

Heft 3

PDF erstellt am: **11.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,  
Soins des malades et hygiène populaire.

## Sommaire

	Page		Page
Edmond de Steiger † . . . . .	25	Les infirmières de la Croix-Rouge française	
Notre personnel de gardes-malades . . . . .	26	au Maroc . . . . .	34
Quelques mots sur la tuberculose . . . . .	29	Nouvelles de l'activités des sociétés: Genève,	
Vues de l'Ecole de gardes-malades . . . . .	31	Neuchâtel . . . . .	36

## Edmond de Steiger †

Président de la Société de la Croix-Rouge suisse

Le 26 février nous avons appris la mort de Monsieur Edmond de Steiger, président de la Société de la Croix-Rouge suisse depuis 1904. Il était souffrant depuis plusieurs mois, et une intervention opératoire était devenue nécessaire, car la maladie de vessie dont était atteint M. de Steiger s'était subitement aggravée; mais cette opération n'a pas réussi à conjurer la crise.

Né le 18 septembre 1836 dans le château de Riggisberg, sa vocation le portait vers la carrière pastorale. Après avoir étudié aux universités de Berne, de Bâle et de Göttingue, il fut nommé vicaire à Douanne en 1860, puis pasteur dans l'Oberland.

C'était un pasteur populaire dans toute la force du terme, et son éloquence savait trouver sans peine le

chemin des cœurs. Lorsqu'il prêchait, le dimanche, dans l'église de Gsteig, une partie de ses auditeurs devait rester en dehors du temple, tant était grande l'attraction exercée par sa parole.

Mais son esprit ne se confinait pas dans le domaine religieux: il suivait avec attention toutes les questions sociales. Ses connaissances étendues, sa droiture, ses opinions libérales, ses qualités d'orateur, et la popularité que le pasteur de Gsteig-Interlaken s'était acquise dans tout l'Oberland bernois, le désignaient aux suffrages du Grand Conseil. Il fut nommé membre du Conseil d'Etat en 1878, et ne devait plus quitter ce poste de confiance pendant 30 années, soit jusqu'à sa mort.

Il devint rapidement le magistrat le plus populaire du canton de Berne.

Son imposante stature, sa figure caractéristique, sa voix chaude et son éloquence naturelle lui donnaient une grande action sur les masses. On sentait en lui le représentant de la vieille race suisse dont il avait la manière de penser et toutes les qualités.

La largeur d'esprit de cet homme de bien, l'humanité qui faisait le fond de son caractère, la situation prépondérante que ce patriote s'était acquise comme membre du gouvernement bernois et comme conseiller national, l'avaient désigné depuis longtemps pour faire partie de la Direction de la Croix-Rouge suisse. Lorsque, en 1904, le colonel Haggenschmied, alors président de la Direction, dut, pour raisons de santé, quitter son fauteuil, tous les suffrages se portèrent sur M. de Steiger qui fut nommé président de la Société suisse de la Croix-Rouge en 1905.

Ses grandes qualités administratives, sa compétence non discutée, la simplicité et l'urbanité de ses manières, son extrême bienveillance, lui gagnèrent aussitôt les sympathies de tous ceux qui s'occupent en Suisse de la Croix-Rouge. Aux séances de

la Direction, comme aux assemblées annuelles des délégués qu'il présidait avec le talent d'un homme rompu aux affaires publiques, sa parole vigoureuse, imagée, facile à comprendre, était toujours écoutée avec respect. Les questions souvent complexes que la Croix-Rouge suisse a eu à résoudre ces dernières années, étaient résumées avec une clarté parfaite par ce président qui savait mener à bien, sans détours, les discussions parfois longues et ardues qui surgissaient au sein des assemblées.

La vie de M. de Steiger a été largement remplie par un labeur persévérant qui n'a jamais fléchi, dirigée par un esprit clair, très cultivé, et inspirée par un grand amour de son pays et de ces concitoyens, aussi sa mort sera-t-elle vivement ressentie par la Société de la Croix-Rouge. C'est un Suisse profondément droit, bon et justement aimé qui est descendu dans la tombe, un homme qui a droit au souvenir ému et à la reconnaissance de tous les membres de la Société suisse de la Croix-Rouge.

D<sup>r</sup> M<sup>l</sup>.

## Notre personnel de gardes-malades

*Infirmiers ou infirmières?*

*Mariés ou célibataires?*

Ce sont les questions qu'une Revue française cherche à élucider; il s'agit du personnel hospitalier laïque, où le faudrait-il recruter?

« D'aucuns ont songé à une répartition égale entre les deux sexes. Des infirmiers dans les services d'hommes, des infirmières dans les services de femmes.... Il faut lutter à tout prix contre cette conception; elle s'inspire d'un égoïsme masculin, aveugle

et tyrannique. Elle est contraire aux intérêts du service.

De nos jours les infirmières ne répugnent à aucune besogne: les plus délicates, les plus pénibles sont accomplies par elles, avec conscience, sans fausse pudeur.... Pour tous les soins, la femme se montre supérieure à l'homme. La sensibilité de son cœur, la douceur de ses mouvements, l'habileté de ses doigts, le charme de sa nature, parfois même la séduction de sa personne la désignent pour telle fonction; elle est apte à la remplir. Sans parler des